



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

Roche, le 10 mai 2023

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission des finances

du préavis n° 18/2023 relatif à une demande de crédit pour la rénovation de l'appartement à la rue des Salines 15

	Séances			Emoluments	Signatures
	02.05.2023				
Rapporteur Marsoni Lucette	X				
Membres Crisinel Maxime	Absent				
Cassella Antonio	X				
Buchs Raphaël	X				
Pilet-Caille Micheline	X				
Suppléant Marc Aeberhard	X				

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 2 mai 2023 à l'appartement du 2^{ème} étage de la maison sise à la rue des Salines 15, afin de traiter du préavis N° 18/2023 relatif à une demande de crédit pour la rénovation de ce bien en présence de M. Julien Cattin, Municipal et de Mme Aurélie Tulot, Vice-Syndique. Nous les remercions pour leur disponibilité et les explications détaillées qu'ils nous ont fournies.

Nous rappelons que la commission des finances se prononce et rapporte uniquement sur le volet financier. Néanmoins, nous saluons l'initiative d'avoir organisé cette rencontre sur site, ce qui nous a permis de nous rendre compte de l'ampleur des rénovations à effectuer.

En effet vu l'état de cet appartement, la somme budgétisée, sur la base des différents devis, pour la remise en état aux standards actuels de logement est raisonnable. A l'issue, cet objet sera proposé à la location pour un montant se situant aux environs de Chf 1'600.-- par mois. Le loyer futur n'a pas encore été formellement défini. Néanmoins une part permettra d'amortir le montant de ces travaux sur une durée de 20 ans.

A titre d'information, le fonds de réserve « Bâtiments » s'élève à Chf 1'889'194.85.

En conclusion, au vu de ce qui précède, la commission des finances vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis municipal N° 18/2023 de la Municipalité au Conseil communal relatif à une demande de crédit pour la rénovation de l'appartement à la rue des Salines 15 ;
- Où** le rapport de la commission des finances chargée de l'examen de cet objet ;
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;
- Décide :**
- 1) D'autoriser la Municipalité à rénover l'appartement à la rue des Salines 15 ;
 - 2) D'accorder à la Municipalité un crédit de Chf 202'950.-- TTC ;
 - 3) D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie courante ;
 - 4) D'amortir le coût total de ces travaux en une fois par un prélèvement à la réserve « Domaine et bâtiments ».

Ont signé :

Cassella Antonio

Marsoni Lucette

Pilet-Caille Micheline

Aeberhard Marc

Buchs Raphaël

